

*Questions orales*

Mon collègue comprendra qu'il faut faire obstacle à cette réduction constante de notre assiette fiscale. Nous essayons de trouver une structure, une formule pour préserver notre assiette fiscale sans imposer un fardeau excessif aux provinces qui pourraient recourir à cette forme de fiscalité.

\* \* \*

**L'EMPLOI**

**M. Ken Atkinson (St. Catharines):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

L'annonce de la fermeture de la fonderie, à Saint Catharines, et la fermeture projetée de l'usine d'essieux suscitent de l'amertume dans ma ville parce qu'on sait que ces usines sont rentables, modernes et efficaces, et que les travailleurs y gagnent environ 9 \$ l'heure de plus que les travailleurs américains. Pour justifier cette décision, on prétend qu'il est difficile de donner de l'expansion à ces usines pour absorber d'autres éléments des opérations de GM.

Le ministère peut-il faire quelque chose pour aider à préserver la rentabilité de ces usines ou peut-il aider à trouver un acheteur, surtout pour l'usine d'essieux, que GM a l'intention de vendre?

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le député vient de parler d'une situation où nous pouvons faire quelque chose. Nous travaillerons avec General Motors pour essayer de trouver des acheteurs éventuels pour l'usine d'essieux. Nous aurons des discussions avec les représentants de la société pour obtenir les divers éléments d'information nécessaires.

Nous serons certainement heureux d'aider la société dans la mesure du possible.

\* \* \*

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.

La presse annonçait aujourd'hui que le GATT avait rendu une décision défavorable au Canada en jugeant que le département du Commerce des États-Unis avait le droit d'appliquer des droits compensateurs spéciaux à nos exportations de bois d'oeuvre au lieu de suivre sa propre procédure à cet égard.

Le ministre peut-il nous dire si le GATT a effectivement rendu un tel jugement et s'il a pris une décision sur la question de l'exportation de nos billes de bois aux États-Unis, ce qui est au coeur de tout ce différend concernant le bois d'oeuvre?

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je crois que mon collègue n'a raison qu'à moitié. Je peux confirmer qu'il y a eu effectivement une décision du GATT. Nous en avons discuté récemment avec les provinces et avec l'industrie, et je suis heureux d'en informer mon collègue aujourd'hui.

Cette décision porte sur les cautions que le gouvernement américain a exigées. Le groupe spécial du GATT a jugé que les États-Unis avaient tort, ce qui fait que les quelque 15 à 20 millions de dollars qui ont été versés sous forme de cautions devront être remboursés aux exportateurs canadiens.

En ce qui concerne l'autre question, mon collègue a raison.

**M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):** En ce qui concerne les cautions, le ministre peut-il nous dire quelles mesures concrètes il entend prendre pour veiller à ce que les Américains nous remboursent?

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je m'attends à ce que les Américains respectent la décision du groupe spécial du GATT.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Wilson (Etobicoke—Centre):** Nous en discuterons avec eux. S'ils refusent, nous prendrons les mesures les plus énergiques possibles pour les inciter à le faire. Le groupe spécial du GATT a bien précisé dans sa décision que nous avons eu raison de le saisir du problème.

Je tiens à signaler à mon collègue que, aux termes du chapitre 19 portant sur les groupes spéciaux de règlement des différends, nous pouvons encore contester les décisions relatives aux droits compensateurs, en ce qui a trait aux importations et aux subventions.

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général.